

ALLEMAND LV1 - Expression écrite (sous-épreuve n° 2)

Elaboration : HEC

Les observations et analyses faites durant ces dernières années s'appliquent en grande partie à la session 2014 du concours. Cela concerne en premier lieu les problèmes de langue.

Si certaines copies se distinguent par un niveau d'expression remarquable qui en rend la lecture agréable, intéressante, voire enrichissante, une trop grande partie des rédactions accumule toute une série de lacunes morphosyntaxiques et lexicales, ce qui rend leur compréhension hasardeuse, obligeant parfois le correcteur à se livrer à un déchiffrement usant. Parmi les problèmes de langue les plus courants, on peut citer :

- un répertoire lexical généralement trop étroit empêchant toute subtilité dans l'expression des idées
- un grand décalage entre la gamme des expressions connues ou entendues et leur maîtrise (Wortschatzspektrum \neq Wortschatzbeherrschung, p.ex. « steht (au lieu de bleibt) auf der Strecke »)
- une connaissance trop lacunaire de la rection des verbes
- de grandes faiblesses morphologiques au niveau notamment de la formation du participe I et II (p.ex. « gebindet » au lieu de « gebunden »)
- le non-respect trop fréquent de la place de verbe, que ce soit dans les propositions principales ou dans les subordonnées ; en raison sans doute d'une ignorance parfois totale des règles de la ponctuation qui, rappelons-le, oblige le candidat à comprendre la syntaxe des phrases.
- une ignorance des genres des pays (Deutschland-> «ihre (au lieu de seine) Exporte » ou Frankreich -> ihre (au lieu de seine) Krise)
- de fréquents anglicismes autant pour le lexique que pour la syntaxe et les principes généraux de la grammaire (gradation avec « mehr »)
- formes erronées du pluriel, pour des mots qui font partie du vocabulaire de base, p.ex. « Mutter » ou « Muttern » (au lieu de « Mütter »)

En ce qui concerne le thème de cette année, le texte retenu était un commentaire sur les débats autour de l'introduction en 2013 de la nouvelle prestation familiale, le *Betreuungsgeld*, réclamée par les chrétiens-sociaux bavarois, membre de la coalition gouvernementale Merkel II de 2009 à 2014. Cette allocation consiste en une indemnité modique (2013 : 100€, 2014 :150€) aux parents qui renoncent à faire appel aux structures publiques de prise en charge de la petite enfance.

Cette allocation semble à première vue avoir toutes les caractéristiques d'une mesure conservatrice. Les sociaux-démocrates l'ont critiqué, se moquant de ce qu'ils ont appelé « Herdprämie » (« prime au fourneau »). En revanche, cette allocation ne doit cependant pas dissimuler les avancées de la politique familiale outre-Rhin au cours de ces dernières années, avancées qui ont accompagné, voire permis la

forte hausse du taux d'emploi féminin. Si la fécondité demeure basse, c'est surtout parce que le modèle familial traditionnel reste fort.

Le commentaire du Spiegel online du 4 octobre 2013 rappelle le contexte de l'introduction de la nouvelle allocation et donne des chiffres avant de démontrer la complexité du débat à l'aide de deux exemples. Si l'exemple de Claudia M. indique les difficultés des femmes peu qualifiées pour concilier un métier et la maternité, l'article soutient avant tout que cette prestation est considérée comme un piège à l'inactivité : au lieu d'être réinsérées sur le marché du travail et de se préparer une retraite, ces femmes sont incitées à l'inactivité professionnelle. Souvent les différentes allocations sociales (*Hartz IV* avec ses différentes primes, le *Kindergeld*, le *Betreuungsgeld*) permettent aux femmes dont le niveau de revenu et de qualification est faible de « gagner » bien mieux leur vie qu'avec leur travail souvent très faiblement rémunéré (l'article passe sous silence la somme totale que touche Claudia M. avec différentes allocation qu'elle perçoit : 558€ *Kindergeld*, 300€ *Betreuungsgeld*, 391€ *Hartz IV*, *Mehrbedarf Alleinerziehende* 12-60% du *Regelsatz*, supposé 20% = 78€ fait 1327€, logement et chauffage fournis, *Erstausrüstung* (1ere équipement p.ex. bébé) et *Bildungspaket* (somme forfaitaire d'éducation) etc. offert ; situation à laquelle ladite Claudia M. ne pourrait jamais prétendre en travaillant. L'article fait ainsi preuve d'une tendance générale des médias allemands à rester vague en ce qui concerne les sommes reçus par les gens qui vivent de *Hartz VI*). L'article souligne que la prestation, dont sont quasi exclusivement bénéficiaires les femmes, accentue ainsi les inégalités de genre et la division traditionnelle du travail au sein des couples.

Par contre, l'exemple de Regine Meiss – dans ce cas, pas d'anonymat... - va à l'encontre des idées reçues : anesthésiste, mère de six enfants, elle ne peut pas profiter du *Betreuungsgeld*, car ses jumeaux sont nés avant le 1 août 2013, date arbitraire qui fait partie des conditions à remplir. Si la crèche (*Kita*) est une possibilité de garde pour la famille, elle ne peut en profiter car l'intéressée est déjà au travail quand ouvre la crèche : ces raisons pratiques obligent la famille à payer une personne au-pair sans aucune aide versée par l'Etat.

Ainsi cette mesure va à l'encontre de tout ce dont ont besoin la société et l'économie allemande : un modèle flexible qui incite les femmes à travailler !

En ce qui concerne la première partie de l'épreuve, le jury rappelle qu'il s'agit d'abord d'une épreuve de compréhension. Une lecture exacte et une compréhension subtile sont attendues. Or, nombreux étaient les fautes de compréhension, les contre-sens voire les interprétations et des rajouts nul part mentionnés dans le texte : ainsi on a pu lire que Regine Meiss refuse de mettre son enfant en crèche, qu'elle peut profiter du *Betreuungsgeld*, mais que celui-ci ne suffit pas pour payer la personne au-pair qui coûte 400€/mois ; que les demandes de cette allocation sont peu nombreuses ; que Claudia M. et ses trois enfants ne vivent que de 588€ par mois, qu'il est scandaleux qu'un pays si riche laisse des gens dans la misère, etc. Les candidats n'ont souvent pas non plus compris que le *Betreuungsgeld* ne remplace pas, mais s'ajoute au *Kindergeld* (allocations familiales universelles d'un montant de 184€/

mois/enfant), auquel ont droit tous les parents dès le 1er enfant. Une judicieuse lecture, ou simplement une lecture attentive du texte aurait permis d'éviter ces faux-sens.

Au lieu de bien lire l'article, les candidats sont trop souvent partis dans une vague description alimentée par leurs idées (souvent reçues) sur la question. Ainsi, ils ont gauchement répété ce qu'ils ont éventuellement lu dans la presse populaire (p.ex. Bild) ou sur des blogues au lieu d'analyser les arguments décrits dans le texte du *Spiegel*. De très rares copies mentionnaient les réformes antérieures qui ont permis la phase de modernisation de la politique familiale (Kita-Ausbau, Elterngeld). La polémique qui s'est instaurée et que traduit l'expression « Herdprämie » (prime de fourneaux) n'a été saisie que par peu de candidats.

On voit néanmoins que les bonnes copies parviennent à retenir les idées fortes de l'article et peuvent s'élever à un excellent niveau de synthèse et d'interprétation.

La deuxième question demandait aux candidats d'ouvrir leur réflexion, de montrer leur connaissance dans le domaine de l'actualité et de la civilisation allemande qui font que la question de la garde d'enfant est si contestée en Allemagne. Trop souvent, les candidats se sont contentés de reprendre les idées exposées à la première question en remaniant légèrement leurs phrases. Il était encore plus décevant de voir que les candidats y plaçaient des passages appris par cœur et sortis maladroitement d'un autre contexte vaguement lié à la question. Ainsi, le jury avait droit à des dissertations sur le « flächendeckenden Mindestlohn » (salaire minimum), des conflits du « Groko », etc.

Une bonne copie aurait pu par exemple faire référence :

- **aux normes sociales** c'est-à-dire en l'espèce le modèle familial prédominant (Rabenmutterkomplex) le rôle social dévolu aux mères allemandes, encore trop souvent marqué par l'archaïsme, l'assignation exclusive des femmes à l'éducation des enfants en bas âge, la proclamation d'un lien privilégié de l'enfant à la mère - je me permets de rappeler que Freud a développé la psychanalyse en langue... allemande ! Mais aussi un grand libéralisme qui est marqué par l'idée que l'état ne se mêle pas de la vie privée.
- **à l'histoire** : la place de la femme dans la société traditionnelle (3 K (Kinder, Küche (pas Kuchen (gâteau)), Kirche (pas Kirsche (cerise)) qui datent d'ailleurs de l'époque Guillaume II et pas du 3^{ème} Reich, l'Eglise n'était pas partie prenante de la propagande national-socialiste), des différences entre l'Ouest et l'Est, des peurs nourries par la mise au pas et l'enrégimentement de la jeunesse dès la petite enfance (Hitlerjugend, Pioniere en RDA)
- **à la décroissance démographique** : taux de fécondité de 1,4 enfants, stabilisé depuis 2000 grâce à un solde migratoire positif, ce qui soulève la question de socialisation et d'un apprentissage précoces de la langue des enfants des familles immigrées. Souci de compétitivité de l'économie allemande face au « Fachkräftemangel » (manque massif de main d'œuvre qualifiée)

- **à la politique de travail** : l'insertion et la situation des femmes sur le marché du travail, mise en place des emplois à mi-temps, conciliation vie professionnelle, vie de mère et vie privée, mesures contre la précarité
- **aux changements des mentalités** : valorisation du rôle du père, introduction des congés parentaux pour les pères, acceptation croissante du mode de garde collective
- **aux réformes menées avec grand succès par le gouvernement Merkel I** : L'Allemagne est en phase de rattrapage rapide avec l'introduction des congés parentaux (Ursula van der Lyen) qui représente des revenus considérables avec le maintien de 67% du salaire brut (dans la limite de 2000€) et l'introduction du droit à une place en structure collective (crèche ou assistante maternelle).
- **aux comparaisons de politique familiale en France et en Allemagne**, mais attention aux idées reçues (que la presse française vulgarise toujours, d'où la nécessité de lire la presse allemande !) Par exemple taux des femmes au travail désormais plus élevé en Allemagne qu'en France, 1/3 des enfants en France est gardé par les parents ou grands-parents, importante inégalité de la qualité de l'accueil en France

Or, il va de soi que le jury n'attendait nullement une analyse approfondie de la notion dans toute son étendue et toutes ses dimensions historiques et actuelles. Au contraire, le jury a justement apprécié le fait qu'un certain nombre de copies fassent de cette complexité le point de départ de leurs développements.

On relève chez tous les correcteurs des écarts de moyennes élevés entre les différents paquets de copies. Au terme de l'épreuve, les statistiques de l'épreuve s'avèrent être les suivantes : pour les 566 copies, la moyenne finale est de 10,8 sur 20 avec un écart-type d'épreuve de 3,8.